



Diplôme d'Accès aux Études Universitaires (DAEU) EN ALTERNANCE



La force d'un réseau national

Objectif

Le DAEU est un diplôme national équivalent au Baccalauréat qui vous permettra de réaliser vos projets personnels et professionnels en :

- accédant aux études supérieures (DEUST, BTS, BUT, Licence, école d'infirmière...)
- passant des concours de catégorie B

Il est une perspective de promotion sociale et de retour à l'emploi.

Public cible

Le DAEU s'adresse à toute personne non titulaire du Baccalauréat.

Conditions particulières pour les personnes âgées de moins de 24 ans :

Avoir 20 ans au 1^{er} octobre de l'année de délivrance du diplôme et justifier de deux années d'activités professionnelles ou assimilées à cette même date.

Contenu de la formation

Le DAEU A, dit littéraire, peut se préparer en alternance. Il se compose des Unités Capitalisables (UC) suivantes :

UC	DAEU A en alternance
1	Français [niveau 2]
2	Anglais [niveau 2 = B1 du Cadre Européen]
3	Gestion administrative
4	1 matière au choix parmi : Droit Comptabilité Découverte du travail social

Organisation

La formation est organisée sous forme d'Unités Capitalisables (UC). Il faut valider l'ensemble des 4 UC choisies pour valider le diplôme.

L'alternance ne s'effectue qu'en deuxième partie de DAEU, à partir de février/mars (selon les années).

Vous débutez votre parcours en septembre en préparant les UC de Français et Anglais de niveaux 1.

En parallèle de ces UC, la FCU vous prépare à l'alternance via le Parcours Autonomie, Culture, Citoyenneté, Travail (PACCT), parcours qui vous aide notamment à affiner votre projet, travailler votre CV et lettre de motivation, vous préparer à la recherche d'entreprises et à l'entretien d'embauche.

A partir de février/mars, vous poursuivez votre DAEU en alternance après avoir signé un contrat de travail avec un employeur. Vous préparez alors les UC de Français et Anglais de niveaux 2, ainsi que les UC 3 et 4.

Lieu

Arras

Calendrier

Formation de septembre à août

Début de l'alternance : février/mars
(selon les années)

L'alternance s'effectue selon le
rythme suivant :
3j à l'université / 2j en entreprise

Vacances scolaires = en entreprise

De septembre à janvier, les cours
peuvent être répartis du lundi au
vendredi (formation à temps partiel).

Contact

Tél : 03 21 60 49 06
Mail : daeu@univ-artois.fr



Formation accessible aux personnes
en situation de handicap

Référente handicap :
Stéphanie LOUVEAU
fcu-handicap@univ-artois.fr

Atouts

- Alternance

L'alternance allie périodes de formation à l'université et périodes de mise en pratique en entreprise. Vous préparez ainsi un diplôme tout en étant salarié: vous percevez un salaire, développez votre expérience et facilitez votre insertion.

- Accompagnement

Vous bénéficiez du PACCT qui vous permet de découvrir les différents services de l'université, vous aide à acquérir des méthodes de travail et facilite votre insertion sociale, citoyenne et professionnelle. Au programme : découverte de la bibliothèque universitaire, outils de méthodologie pour réussir, définition du projet professionnel, sophrologie, activités culturelles et sportives, préparation à l'alternance.

Vous êtes également accompagné tout au long de l'alternance par un tuteur en entreprise ainsi que par un tuteur à l'université.

- Ecoute et proximité

L'équipe enseignante et administrative est à votre écoute et vous accompagne tout au long de votre formation.

Tarifs⁽¹⁾

Publics	Frais de gestion		Frais de formation
	1 ^{ère} inscription	Réinscription	
Salariés	40€	20€	11€/heure ⁽²⁾
Individuels			5€/heure
Demandeurs d'emploi			gratuité ⁽³⁾
Bénéficiaires du RSA et de l'ASS			

⁽¹⁾ possibilité de prise en charge financière via le Compte Personnel de Formation (CPF)

⁽²⁾ si prise en charge financière par l'employeur

⁽³⁾ prise en charge financière par la Région Hauts-de-France (les personnes sorties du système scolaire sont soumises à un délai de carence)

Remarque : les frais de formation relatifs à la session préparée en alternance sont pris en charge par l'OPCO dont dépend votre entreprise. La FCU s'aligne sur le taux de prise en charge ou NPEC (pas de reste à charge pour l'entreprise).

Responsable pédagogique : Stéphane LECOMTE

Informations non contractuelles

FCU Artois

Pôle Formation, Alternance et Reprise d'Etudes (FARE)
9 rue du Temple - BP 10665 - 62030 ARRAS CEDEX
Tél. : 03 21 60 49 06
Mail : daeu@univ-artois.fr
www.univ-artois.fr

REJOIGNEZ-NOUS :



FCU Artois



Formation Continue -
Université d'Artois



www.univ-artois.fr